



Niveau 6^e /5^e/4^e/3^e

UNE SEULE RÈGLE POUR TOUS LES ACCORDS DE PARTICIPES PASSÉS

Quand on est sûr d'avoir un participe passé dans une phrase (ce n'est pas un infinitif en -er qui pourrait se remplacer par "mordre" ou "prendre"), par exemple "oublié (-ée, -és, -ées)", pour savoir s'il s'accorde, et avec quoi il s'accorde, on se pose une seule question :

Qu'est-ce qui est "oublié" ?

Une fois qu'on a trouvé **ce qui est..... "oublié"**, on le souligne :

- si ce mot est placé devant le verbe, le participe passé s'accordera avec ce mot, quelle que soit sa fonction
- si ce mot est placé après le verbe, le participe passé ne s'accordera pas du tout.

Exemples :

1. Elle a été oublié..... ?

Qu'est-ce qui est "oublié" ?

elle (placé devant le verbe)

→ Elle a été oubliée

2. Nous avons oublié.....?. les mots du début

Qu'est-ce qui est "oublié" ?

les mots du début (placé après le verbe)

→ Nous avons oubliés les mots du début

3. Des paquets sont oublié.....?. tous les jours.

Qu'est-ce qui est "oublié" ?

des paquets (placé devant le verbe)

→ Des paquets sont oubliés tous les jours.

4. Ces règles-là, je les avais oublié..... ?

Qu'est-ce qui est "oublié" ?

les qui remplace "ces règles" (placé devant le verbe)

→ Ces règles-là, je les avais oubliées

5. Il nous a oublié..... ?

Qu'est-ce qui est "oublié" ?

nous (placé devant le verbe)

→ Il nous a oubliés